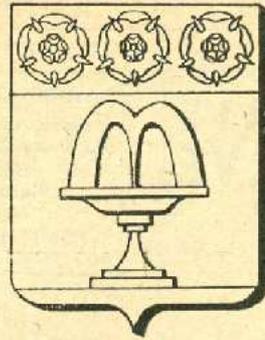


RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

ORGANE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DIFFUSÉ GRATUITEMENT
A TOUTES LES FAMILLES DE LA VILLE

RÉDACTION - ADMINISTRATION - MAIRIE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Activité des Pouvoirs locaux Carence des Pouvoirs publics

De toutes parts nous parviennent les échos de l'intérêt que suscite la parution régulière de notre Bulletin Municipal Officiel, diffusé gratuitement dans tous les foyers de notre ville.

Seuls quelques « méchants », qui en sont d'ailleurs pour leur courte honte, s'essouffent à vouloir démolir les arguments irréfutables que nous publions et qui prouvent le dynamisme d'une Municipalité qu'ils n'aiment pas parce qu'ils n'en font plus partie.

Mais ils auront beau dire et beau faire, ils ne pourront rien changer à la réalité des faits.

Fontenay-aux-Roses continue de se transformer, et les Conseillers Municipaux, qui ont la responsabilité de son avenir, ont aussi la légitime volonté de réaliser au maximum les divers points du programme sur lequel ils ont été élus.

Les informations contenues dans ce sixième Bulletin Municipal renseigneront utilement les Fontenaisiens qui s'intéressent au développement de leur cité.

Ils apprendront avec plaisir l'ouverture prochaine de la nouvelle crèche, la mise à la disposition des jeunes d'un terrain réglementaire de football pour la saison 1961-62, les améliorations complémentaires apportées aux colonies municipales de vacances de Choranche et d'Étables-sur-Mer, la mise en adjudication du groupe scolaire définitif de « La Roue », 30 classes (12 garçons - 12 filles - 8 maternelles), de nouvelles améliorations de l'éclairage public, l'attribution aux mal-logés de 24 appartements en 1961, l'extension du réseau de canalisations d'égouts, etc.

Mais pourquoi faut-il qu'à une telle activité des organismes locaux corresponde la scandaleuse apathie des pouvoirs publics, en matière scolaire notamment ?

Il a fallu six années en effet pour que sorte le dossier du groupe scolaire définitif de « La Roue », malgré toutes les démarches que moi-même et mes collaborateurs avons personnellement faites à la Préfecture et au Ministère de l'Éducation Nationale.

Lors d'une visite de M. Pelletier, alors Préfet de la Seine, à la Mairie de Fontenay au mois de février 1957, j'avais appelé l'attention de ce haut fonctionnaire sur l'urgence que présentait

la réalisation de l'école des Ormeaux (48 classes) compte tenu des programmes de construction H.L.M. à l'étude.

Le 22 mai 1957, M. Pelletier m'écrivait :

« Je m'empresse de vous faire connaître, comme suite à ma récente visite à Fontenay-aux-Roses, que les deux projets de groupes scolaires définitifs des Ormeaux et de La Roue, viennent d'être transmis le 17 courant au Ministère de l'Éducation Nationale pour agrément, fixation de la dépense subventionnelle et attribution des subventions correspondantes. »

Depuis, quatre années ont passé, et le groupe des Ormeaux n'est toujours pas « sorti ». Il faudra paraît-il attendre encore deux années ! L'instruction du dossier aura ainsi duré huit ans. Si l'on y ajoute les deux années nécessaires à la construction proprement dite d'un tel immeuble, on en arrive à cette conclusion que les paperasseries administratives et la parcimonie des crédits affectés à l'école publique eu égard à ses besoins font que la naissance de cette école aura duré au moins dix ans.

Pendant ces dix ans 4 195 appartements auront été édifiés à Fontenay (2 090 déjà réalisés, 2 105 en cours de construction ou à l'étude) correspondant à plus de 4 000 enfants d'âge scolaire, soit de quoi occuper plus de 100 classes supplémentaires.

Mais nous trouvons que la plaisanterie a maintenant assez duré. Si les Pouvoirs Publics s'obstinent dans leur coupable carence, la Municipalité se verra dans l'obligation de freiner au maximum le rythme des constructions nouvelles sur son territoire.

Nous avons jusqu'ici la fierté de pouvoir scolariser dans les meilleures conditions tous les enfants de 6 à 14 ans qui se sont présentés aux portes de nos écoles.

Nous n'accepterons pas que d'autres enfants soient moins favorisés dans les années à venir.

C'est un cri d'alarme que nous jetons aujourd'hui.

Espérons qu'il sera entendu.

Maurice DOLIVET,

Officier de la Légion d'Honneur,
Maire de Fontenay-aux-Roses.

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE

Service après vente - Gaz assuré
Tél. : ROB. 34-17

ENTREPRISE PRIEZ



22-24, rue d'Estienne-d'Orves, 22-24
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

Villa Renaissance

MAISON DE RETRAITE

SOINS - REEDUCATION

3, avenue René-Isidore,
FONTENAY-AUX-ROSES

ROBINSON 10-69

TAPISSERIE-DECORATION-LITERIE

ANCIEN - MODERNE
NEUF
REPARATION

PIERRE TARALLE

5, place du Général de Gaulle
Fontenay-aux-Roses

Dépositaire des matelas à ressort
Tréca - Simmons - Bon repos
et des matelas en mousse de latex
Dunlopillo

René GERVAT

Masseur - Kinésithérapeute
Ostéopathe
Diplômé d'Etat

Gymnastique médicale
Rééducation fonctionnelle
Vertébrothérapie

71, rue Boucicaut
FONTENAY-AUX-ROSES

ROB. 76-17

ELECTRICITÉ AUTOMOBILE

C. MANY

93, bd Maréchal-Joffre

BOURG-LA-REINE (Seine)

Tél.: ROB. 12-91

UN BON VIN !

Valcontent

EN VENTE

dans les bonnes maisons
d'alimentation

LIBRAIRIE DELAGRAVE

15, rue Soufflot,

PARIS-5° - ODE. 36-94

JUDO-CLUB OLYMPIC CULTURISME

(Jean Vareilles)
Place de la Gare
(Face Métro)
FONTENAY-AUX-ROSES
ROB. 82-82 (à partir de 14 h)

Entreprise Générale PAUL EHRMANN

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
59, avenue Clément-Perrière
(ex. av. Marcelin-Berthelot)
CHATILLON-SOUS-BAENEUX (Seine)
ALESIA 18-28 - 18-29

Crèche départementale

D'après des informations puisées à bonne source, il est prévu que les travaux de construction de la crèche départementale, Place Laborde, seront terminés vraisemblablement pour le 15 juin prochain.

Cette crèche de 40 lits construite avec l'aide de la Ville (participation de 221.000 NF) doit fonctionner en principe dès cette date, ce qui permettra de donner satisfaction à un plus grand nombre de familles.

Espérons qu'elle suffira pour répondre aux besoins, malgré l'augmentation sensible de la population.

Le tarif des rémunérations maternelles sera bien entendu le même que celui pratiqué dans toutes les crèches départementales gérées par l'Assistance Publique.

Groupe scolaire de la « Roue »

Les travaux de construction du groupe scolaire définitif de « La Roue » vont commencer dans le courant du mois d'avril; l'adjudication doit avoir lieu en effet le 11 avril et d'ores et déjà la Commission locale des adjudications s'est réunie pour examiner les demandes d'agrèments des entreprises sollicitant leur admission à concourir.

146 entreprises réparties dans dix lots ont ainsi été admises à soumissionner.

87 entreprises, par contre, n'ont pas été retenues.

L'importance du nombre des demandes laisse supposer que les prix seront étudiés au plus juste, ce qui permettrait à la Ville de rester dans la limite de la dépense prévue malgré les hausses intervenues depuis la fixation de la dépense subventionnable par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le Stade municipal

Nous savions que les bruits les plus divers circulaient concernant les projets d'aménagement du futur Stade municipal, mais nous préférons attendre des informations nouvelles avant d'indiquer aux sportifs de notre ville le point exact de la question. Nous sommes désormais en mesure de leur donner certaines précisions.

Le dossier complet du Stade (partie omnisports et partie tennis) a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 14 novembre 1960 et aussitôt transmis aux services intéressés pour approbation. Les délais d'instruction, habituellement très longs, ont pu être diminués dans une large mesure grâce à des interventions directes et nous savons maintenant que le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports a donné un avis favorable à l'ensemble du projet et l'a transmis aux « Finances ». Bien sûr, c'est là le point délicat, mais nous avons de bonnes raisons d'espérer une première tranche de réalisation pour l'année en cours.

Dans l'immédiat et avec les moyens du bord, nous avons pu aménager, malgré la saison pluvieuse, un terrain de football en sol stabilisé, et d'ici peu la main courante sera posée au pourtour de ce terrain. Après accord de la Ligue parisienne, et homologation, nous pensons pouvoir lancer quelques équipes pour le début de la saison, mais dès le mois

de mai l'entraînement pourra commencer.

D'autre part, l'Association Sportive Fontenaisienne a été créée et ses statuts enregistrés à la Préfecture. Son existence étant maintenant officielle, un Club va fonctionner dans chacune des activités prévues au fur et à mesure des possibilités d'aménagement. Pour les personnes intéressées, et nous espérons qu'elles seront nombreuses, nous donnons ci-dessus la composition du Bureau du Club:

Président d'honneur:

M. Maurice DOLIVET, Maire.

Président:

M. LEFEBVRE, Maire-adjoint.

Vice-présidents:

M. HOGREL, Conseiller municipal.

M. FOURNIER, Conseiller municipal.

Secrétaire général:

M. BOURGUIGNON, Chef de service au C. E. A.

Secrétaire général adjoint:

M. PIETTE, Conseiller municipal.

Trésorier général:

M. PELLERIN, Conseiller municipal.

Trésorier général adjoint:

M. VUILLAUME, Receveur des Postes.

Une note personnelle: qu'il me soit permis au nom du Club de remercier M. le Maire, MM. les Adjoints et Conseillers municipaux ainsi que M. le Secrétaire général de la Mairie pour toute l'aide qu'ils nous ont apportée sur le plan moral et sur le plan financier, puisque nous avons été dotés, au budget primitif de 1961, d'une subvention de 5.000 NF et que les travaux actuels sont pris en charge par le budget de la ville.

Merci également aux auteurs des plans d'aménagement et du projet dans son ensemble.

F. LEFEBVRE,
Maire-adjoint, Président du Club.

Bientôt les Colonies de vacances

Nous rappelons aux familles que Fontenay-aux-Roses possède deux magnifiques colonies de vacances, l'une située à Etalles-sur-Mer (Côtes-du-Nord), l'autre à Choranche-les-Bains (Isère) qui sont équipées pour recevoir, chaque année, 300 petits Fontenaisiens, de 6 à 14 ans.

Les parents désireux d'envoyer leurs enfants à ces colonies sont instamment invités à les faire inscrire dès maintenant à la Mairie, Centre administratif, et à ne pas attendre le dernier moment, en raison des formalités à accomplir avant le départ.

Les dates de séjour ne peuvent encore être fixées, la S. N. C. F. n'étant en mesure de nous indiquer les dates de départ possibles que dans un mois environ.

Le prix de journée demandé aux familles a pu être maintenu à 6 NF, plus le voyage malgré les importants travaux d'aménagement effectués depuis l'an passé et malgré la hausse sensible du coût de la vie, grâce à l'aide accrue apportée cette année par la Commune, désireuse de rendre le séjour des enfants aussi agréable et économique que possible et soucieuse de réaliser les meilleures conditions d'installations.

Certains dégrèvements de tarif peuvent par ailleurs être accordés aux familles qui éprouvent des difficultés particulières pour élever leurs enfants.

Pour tous renseignements à ce sujet, adressez-vous également au Centre administratif. Mais hâtez-vous! En cas d'afflux de demandes, les derniers inscrits risqueraient de ne pouvoir être retenus.

Choranche et Etalles, de belles vacances en perspective pour vos enfants!

Installations de Chauffage Central
et de Brûleurs à Mazout

A. PAIONNI

5, rue Boris-Vildé, 5
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine) - TELEPH. : ROB. 20-65
Dépannage de Brûleurs à Mazout de toutes Marques

STORES - LAMBREQUINS - BACHES

Confections en tous genres

Ets G. OLRV

9, rue Boris-Vildé
FONTENAY-AUX-ROSES
ROBINSON 44-13

BOIS - FER - TOLE

Travaux de :
Menuiserie, Serrurerie, Tôlerie

Entreprise BART

11, rue Jean-Jaurès,
FONTENAY-AUX-ROSES
ROB. 11-06

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

C'est progressivement mais sans désespérer que se poursuit la modernisation et l'amélioration de notre éclairage public.

Pour satisfaire les légitimes désirs de la population nous continuerons à œuvrer dans ce domaine afin que tous nos administrés aient le maximum de sécurité dans les rues, la nuit.

Il a été prévu pour l'année 1961 :

1° L'ÉQUIPEMENT EN APPAREILS « FLUO » :

- de l'avenue de Paris en totalité ;
- de l'avenue du Maréchal-Foch dans la partie basse éclairée par Fontenay. Toutefois une demande a été faite à la Municipalité de Bagneux pour que la partie haute soit éclairée de façon identique ;
- de l'avenue Paul-Longevin en totalité, y compris le carrefour des Mouillebaeufs ;
- des foyers :
rue de la Procession,
avenue du Général-Leclerc,
boulevard de la République.

2° INSTALLATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- rue de la Roue : 2 foyers ;
- rue des Hautes-Sorrières : 2 foyers ;
- rue Simon-Létoile : 1 foyer.

3° AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- rue La Fontaine : 1 foyer supplémentaire ;
- rue des Ormeaux : 7 foyers.

Nous veillerons à ce que la Société Electro-France, chargée de l'entretien de l'éclairage public, exécute ces travaux dans les délais fixés par la Municipalité.

J. MAURIN, Maire-Adjoint,
chargé de l'éclairage public.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE

Pour répondre au double souci de pourvoir à tous les équipements scolaire et sportif qui seront indispensables à notre ville et de lui procurer les nouvelles ressources nécessaires à ses besoins, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa dernière séance, de prévoir certaines modifications au plan d'aménagement de la Commune.

C'est ainsi que pour faire face à d'éventuels besoins en matière scolaire, par suite de l'augmentation constante des effectifs, il a été décidé de prévoir une réservation sur un terrain situé entre les rues des Pervenches et Durand-Bénéch pour la construction d'une école destinée aux enfants de la partie Nord de la Commune.

Une autre réservation a été faite sur une propriété, situé entre les rues Marx-Dormoy

et de l'Avenir, pour le transfert de l'actuel terrain scolaire d'éducation physique, lors de la reprise attendue des terrains appartenant à la S.N.C.F. sur lesquels il a été aménagé, lorsque se précisera le projet d'autoroute qui semble devoir aboutir.

Enfin un périmètre situé entre l'avenue du Général-Leclerc et la rue de la Redoute, à proximité des installations du Commissariat à l'Énergie Atomique et du Laboratoire Central des Industries Électriques, a été classé comme zone semi-industrielle ou artisanale (établissements de 3^e catégorie seulement). Cette mesure devrait permettre l'installation dans la commune d'établissements susceptibles de lui apporter des ressources nouvelles ainsi que d'intéressants débouchés pour les travailleurs locaux, sans nuire pour autant au caractère résidentiel de la Ville.

ATTENTION DANGER !

L'aggravation de l'état de vétusté dans lequel se trouvent certaines habitations, comprises dans l'îlot situé entre les rues Blanchet et Boucicaut et l'effondrement intérieur d'un pan de mur, a justifié une nouvelle visite de l'Architecte Communal.

A cette occasion, M. BOIRET a constaté que, nonobstant les arrêtés de péril pris voici quelques années, les propriétaires n'ont pu, malgré leur bonne volonté, démolir leurs maisons, l'abattage d'un seul mur risquant d'entraîner de graves dégâts dans tout l'îlot. Il concluait que de graves conséquences étaient à redouter si des mesures d'urgence n'étaient prises et qu'il était nécessaire d'envisager ce problème sur un plan général, l'interdiction de la circulation des poids lourds dans la rue Blanchet n'étant pas réalisable.

Le service des Ponts et Chaussées a aussitôt été alerté et, dans le cadre du redressement de la rue Boucicaut en vue de la réalisation du projet de l'autoroute Paris-Chartres, l'ingénieur qualifié a fait savoir qu'il était disposé à envisager d'acheter les terrains constituant cet îlot par la procédure d'acquisition préalable appliquée en vertu des dispositions du Code de l'Urbanisme et au titre de l'autoroute.

Les pourparlers vont donc être engagés entre les différents propriétaires et cette administration et il est à souhaiter que des accords interviennent assez rapidement, cet îlot constituant, il faut bien le dire, un goulot d'étranglement à l'entrée de l'agglomération.

PEDICURE MEDICALE

Gisèle SOREL

Diplômée d'Etat

1, avenue de Paris,
FONTENAY-AUX-ROSES
(Seine)

Consultations sur rendez-vous
de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Sauf le vendredi

Tél. : ROB. 74-26

PHARMACIE
CENTRALE

46, rue Boucicaut,
ROB. 10-09. - FONTENAY
ouvert de 9 h à 20 h

LABORATOIRES D'ANALYSES
MEDICALES

Prélèvements au laboratoire
et à domicile

HOMMES - DAMES

DARY

TAILLEUR

Prêt à porter - Sur mesure

68, bd Joffre (face Marché)
BOURG-LA-REINE

Tél. : ROB. 89-02

5 % de remise
aux lecteurs du journal

LA PLUS VASTE EXPOSITION DE CAMPING

DUPONT FRÈRES et

KINE & Cie

131, avenue Aristide-Briand, MONTROUGE

VACHE NOIRE

ALesia 27-91

Venez voir nos modèles

1961

INSTALLÉS COMME SUR LE TERRAIN



S. A. Raymond AUBRY & Cie

59, rue Boucicaut, FONTENAY-AUX-ROSES - Tél. : ROB. 35-05

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL - FUMISTERIE

Même maison 119 avenue du Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE. ROB. 05-77 - Siège social : 4, rue J.-B.-Dumay, Paris-XX^e, MEN. 65-94

LE BUDGET PRIMITIF DE 1961

Dans sa séance du 3 février 1961, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de 1961.

Ce budget ne comporte cette année aucune augmentation du nombre des centimes, ni du taux des taxes.

Nous en résumons ci-après, très succinctement les grandes lignes.

La récapitulation des recettes et des dépenses s'établit comme suit :

Crédits ordinaires	2 999 601,41 NF
Crédits extraordinaires	2 772 897 NF
Total	5 772 498,41 NF

ou 577 249 841 anciens francs.

Les crédits ordinaires présentent une majoration peu sensible par rapport au budget de 1960.

Les plus importantes augmentations de ressources proviennent :

1° du produit des centimes ordinaires additionnels aux anciennes contributions directes en progression par suite surtout du plus grand nombre de logements neufs soumis à la contribution mobilière ;

2° des taxes et autres impôts directs perçus par voie de rôles ; les taux d'imposition restent les mêmes, mais sensible progression de la matière imposable ;

3° du taux des impôts indirects, conséquence de l'augmentation de la population ;

4° des répartitions faites par l'Etat, comportant d'une part l'allocation pour l'amélioration du service scolaire dite « Loi Barangé » calculée pour 1961 sur un effectif de 2 705 élèves fréquentant les écoles communales et, d'autre part, l'allocation pour perte de ressources comprenant partiellement les exonérations fiscales foncières dont bénéficient temporairement les constructions nouvelles.

En ce qui concerne les dépenses, nous pouvons dire qu'aucune dépense anormale ou somptuaire ne figure au budget, mais tous les chapitres reçoivent une dotation nécessaire au bon fonctionnement des services d'administration, d'entretien et d'aménagement.

Les crédits de personnel, traitements et charges sociales sont sensiblement majorés ; il convient de tenir compte de la répercussion d'un nombre plus élevé de personnel. Ainsi 20 nouvelles classes ont été ouvertes en 1960, entraînant l'embauchage de personnel supplémentaire de service (écoles — cantines — garderies).

Tous les crédits portés au chapitre « Enseignement » sont nettement supérieurs à ceux inscrits au budget de 1960, conséquence, certes, de l'accroissement de l'effectif scolaire, mais aussi témoignage de l'intérêt constant que le Conseil Municipal porte à tout ce qui touche nos écoles communales.

Reçoivent également des crédits plus importants les chapitres concernant la voirie, l'enlèvement des ordures ménagères, l'éclairage public, pour faire face aux besoins nouveaux et aussi ceux concernant l'éducation physique et les sports, l'assistance, prévoyance et famille.

La Section Extraordinaire n'appelle pas de remarque particulière ; le chapitre le plus important concerne la construction en définitif du groupe scolaire de « La Roue » dont les travaux vont commencer incessamment.

En résumé, nous aurons un budget raisonnable, à la mesure de nos possibilités, ne présentant pas de nouvelles charges fiscales pour les Fontenaisiens et cependant normalement équilibré.

Les crédits ouverts au budget de 1961, permettront, nous l'espérons, l'exécution et le financement des travaux compris dans le programme dont nous donnons un extrait ci-après :

Voies publiques :

Terrassement, assainissement, alignement et clôture : rue de la Roue (prolongement) — rue de la Fontaine aux Prêtres — Allée Fleurie (prolongement).

Débouché rue André Neyts sur rue d'Estienne d'Orves.

Débouché allée des Ormeaux sur rue d'Estienne d'Orves par escalier.

Réfection et goudronnage d'un certain nombre de voies.

Assainissement rue René Vuuthier.

Canalisation d'eau rue de la Roue (prolongement) — rue de la Fontaine aux Prêtres (amorce) — rue des Marinières.

Matériel automobile :

Achat d'une fourgonnette 2 CV Citroën.

Bâtiments communaux :

Salle des Fêtes (2^e tranche de travaux) ;

Eglise remplacement chêneaux, façade postérieure.

Parc :

Elagage, nouvelles plantations et nouveaux bancs.

Ecoles :

Groupe du Parc : continuation des travaux de ravalement — mobilier supplémentaire pour classes provisoires prévues — matériel collectif d'enseignement pour le Cours Complémentaire de Garçons.

Groupe provisoire de « La Roue » : matériel collectif d'enseignement.

Groupe provisoire « des Ormeaux » indépendamment de sa construction — mobilier et matériel d'enseignement pour les nouvelles classes mixtes, clôture, etc...

Groupe définitif de « La Roue » : construction de l'école.

Terrain de sports :

Lisses pour entourer le terrain provisoire — aménagement des accès et des abords.

Consultations :

Achat de matériel pour la nouvelle consultation d'oto-rhino.

Cantines :

Groupe « des Ormeaux » : équipement des réfectoires.

Groupe du Parc : équipement complémentaire de la cantine pour faire face aux besoins du nouveau groupe.

Colonies de vacances :

Continuation des travaux d'aménagement et de l'équipement de nos deux belles colonies d'Etables-sur-Mer et de Choranche-les-Bains.

FONTENAY-MOBILIER

GUERIN

MEUBLES - CUISINE - LITERIE

VOITURES ET LITS D'ENFANTS

122, rue Boucicaut, FONTENAY-AUX-ROSES

Tél. : ROB. 11-20

Autobus : arrêt La Cavée

**CLINIQUE
CHIRURGICALE**

Conventionnée
par la Sécurité sociale
les principales mutuelles S.N.C.F.

Ambulance jour et nuit

25, avenue Lambert
FONTENAY-AUX-ROSES
ROB. 35-61

RADIO -

P. I.

12, rue Je
ROB. 44-81 -

Agent

THOMSON

— Dépannages

Permis de construire

Pour l'édification de nos concitoyens nous croyons utile de signaler qu'indépendamment des groupes d'habitation en cours de réalisation sur le territoire de la commune, les autorisations de construire ci-après ont été accordées depuis le début de l'année 1961.

GROUPE SCARRON : 829 logements H.L.M.

(dans les quartiers des Sorzières — des Saints Sauveurs — de la Basse Lampe et du Fond des Crouins)

Il est prévu dans cet ensemble un centre commercial — un centre de sécurité sociale — une école maternelle et une résidence universitaire, celle-ci déjà construite et habitée.

Par ailleurs vingt pavillons sont en cours de construction rue des Fauvettes pour le relogement des propriétaires de maisons, expropriés pour cette opération.

GROUPE DU VAL CONTENT : 153 logements H.L.M.

A ajouter à ceux déjà construits par la Caisse des Dépôts (c'est-à-dire 150 logements et 260 chambres pour jeunes travailleurs).

Dans ce groupe sont compris 48 logements de une pièce pour personnes âgées avenue du Général-Leclerc et un petit centre commercial rue Ledru Rollin.

GROUPE DES CHAMPARTS : 192 logements H.L.M.

Entre les rues André Salel et de l'Île.

RUE BOUCICAUT N° 50 : 84 logements en co-propriété.

AVENUE PAUL-LANGEVIN : 60 logements en co-propriété.

RUE DES ORMEAUX : 40 studios en location.

Comme on le voit, il serait difficile de parler d'immobilisme à Fontenay !

Bravo les P. & T.

Les habitants de la commune ont eu la satisfaction de constater qu'un bureau muet vient d'être installé par l'Administration des Postes, sur la place du Général de Gaulle.

Ce bureau qui comprend un distributeur de timbres, une cabine téléphonique et une boîte aux lettres est appelé à rendre de grands services aux usagers en les dispensant notamment d'une attente fastidieuse au guichet en leur permettant de téléphoner en dehors des heures d'ouverture du bureau de Postes.

D'autres bureaux muets doivent être installés incessamment dans la partie centrale de la cité des Paradis où ils rendront les mêmes services.

D'autres encore seront implantés ultérieurement dans la cité du Val Content et dans le groupe immobilier des Saints Sauveurs.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que des mauvais plaisants ne viennent les détériorer et nous faire regretter l'effort consenti tant par l'Administration des Postes que par la Commune, à qui incombent les travaux d'implantation et d'équipement électrique de ces cabines.

Bal Travesti des Écoles Publiques

Le traditionnel bal de la Mi-Carême a remporté, le 12 mars à la Salle des Fêtes, son habituel succès.

Tout était parfait, depuis les ravissants travestis des enfants, jusqu'à l'impeccable organisation.

M. l'Inspecteur d'Académie honorait cette fête de sa présence aux côtés de M. Dolivet, Maire de notre Commune, et de nombreuses autres personnalités.

Belle journée, qui a groupé autour de l'école tous ses vrais amis.

Félicitations à tous nos Directeurs d'école organisateurs de cette sauterie, à leurs dévoués collaborateurs, en particulier les professeurs de dessin dont les affiches ont fait les délices de tous, et surtout à Mmes Lapeyre et Guyard qui se sont tant dépensées pour sa réussite.

Les Scaramouches

Qui le croirait ? Un groupement théâtral est né et réussit à vivre dans notre commune. C'est presque une gageure. Il est vrai qu'avec à sa tête deux éminents animateurs comme MM. Corrado et Pinot, Professeurs au Collège d'Enseignement Général, il ne pouvait que prospérer.

Les « Scaramouches », élèves de nos écoles, et quelques professionnels de grand talent, nous ont donné, le 19 mars, une magnifique représentation de « Poil de Carotte » de Jules Renard et de « Un Client sérieux » de Courteline. Tous les acteurs, metteur en scène, décorateurs seraient à féliciter. Contentons-nous, faute de place, d'une mention particulière à Jean-Luc Valley qui s'est révélé un Poil de Carotte sensible et plein de finesse et à M. Gannat, Directeur, qui donne à toute la troupe l'impulsion nécessaire.

COMMUNIQUÉ

Le développement de la ville de Fontenay-aux-Roses et de ses environs et l'essor économique qui en résulte rendaient nécessaire une meilleure adaptation des services financiers et bancaires mis à la disposition du public, des commerçants et des entreprises.

Le Crédit Lyonnais va ouvrir, dans le courant du mois de mai, une nouvelle agence.

126, avenue du Maréchal-Foch,
à Fontenay-aux-Roses

Il ne fait pas de doute que cette heureuse initiative de la plus grande banque française de dépôts, qui témoigne ainsi de sa confiance dans l'avenir de notre région, sera justement appréciée par tous ceux qui attendaient de bénéficier des nombreux avantages d'un service efficace et moderne.

TELEVISION

O I S

-Jaurès, 12
FONTENAY-AUX-ROSES

officiel
SCHNEIDER

toutes marques —

CHANTIER DE LA MAIRIE
CHARBONS
MAZOUT - BOIS
KERDANE - ESSENCE C
" BUTANE " " PROPANE "
" NAPHTAGAZ "

BARBANCE
9, pl. du Général-de-Gaulle
FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : ROB. 11-45

SIMCA GARAGE DU CENTRE
RENE COQUART

6, rue Marx-Dormoy, 6
FONTENAY - ROB. 11-14

VENTES
REPARATIONS
Pièces détachées

Station service Shell

MESSAGERIES PARIS-SUD

24, rue Jean-Jaurès, FONTENAY-AUX-ROSES

ROB. 10-21

LOCATION:
DE
VEHICULES
EXPEDITIONS
PROVINCE - ETRANGER

TRANSPORTS
DEMEGEMENTS
SERVICE QUOTIDIEN
DE MESSAGERIES
PARIS - BANLIEUE

Madame BRULON

Masseuse kinésithérapeute

Gymnastique corrective
Rééducation - Pédicure

Diplômée d'Etat
Agréée par la Sécurité Sociale

9, rue des Potiers
entre avenues Lombart et G.-Péri
Fontenay-aux-Roses
Tél.: ROB. 87-11

A. GRELOU

Successesseur : J. RAINAUD

PLUMBERIE SANITAIRE
COUVERTURE
CHAUFFAGE CENTRAL

9, rue Antoine-Petit, 9
FONTENAY-AUX-ROSES

VOTRE OPTICIEN

COLIN

Diplômé d'Etat
agrée par la Sécurité sociale

104, rue Boucicaut,
FONTENAY-AUX-ROSES

Chocolaterie

ERIAM'S

16 à 20, rue André-Salel
ROB. 21-74 - FONTENAY

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Nos concitoyens dont les noms suivent ont obtenu récemment la Médaille d'Honneur du Travail :

SEPTEMBRE 1960

Médaille d'Argent, Vermeil et Or

M. Lucien Leveillard, 68, av. Gabriel-Péri.

Médaille de Vermeil

Mlle Andrée Chon, 8, r. du Maréchal-Galliéni.
M. Henri Meschler, 11, rue du Plateau.
M. Adrien Gouget, 29, rue Blanchard.
M. François Bonniau, 5, av. Raymond-Crotand.

Médaille d'Argent.

Mme Surrans, 7, rue Marx-Dormoy.
M. Fozzani, 9 bis, rue Marx-Dormoy.
M. Pierre Guillot, 107, avenue Gabriel-Péri.
M. Paul Moreau, 7, rue des Paradis.
M. Siraud, 8, rue des Bénards.
M. Jean Van Den Bossche, 41, r. Jean-Noël-Pelnard.
M. Abel Tallot, 113, avenue Gabriel-Péri.

FEVRIER 1961

Grande Médaille d'Or

M. Paul Cintrat, 17, rue Boucicaut.

Médaille d'Argent

Mme Yvonne Delcamps, 3 bis, r. Léon-Blum.

Médaille de Vermeil

M. Chassaing, 7, rue du Moulin-Blanchard.
M. Leroy, 7, rue A.-Claude.
Mme Vayssière, 79, rue M.-Phillipot.
M. Lionel Nore, 23, rue des Bénards.

Médaille d'Argent

Mme Kosman, 56, rue Gambetta.
Mme Kerjean, 39, rue Blanchard.
Mme Fort, 34, rue La Boissière.
M. Bertheau, 7, av. du Maréchal-Foch.
M. Beuf, 6, rue Pierre-Brossolette.
M. Demorieux, 29, rue du Moulin-Blanchard.
M. Erbeta, 7, rue Paul-Verlaine.
M. Foy, 30, rue Guérard.
M. Nicault, 12, avenue de Verdun.

La Municipalité est heureuse, à cette occasion, de leur adresser ses bien vives félicitations.

COMMUNIQUE :

Avec le retour des beaux jours, les Autorités invitent les automobilistes à la prudence. Cependant, les Chefs de Famille, soucieux de la complète sécurité des leurs, pensent que les accidents ne sont pas les seuls risques de l'existence. Comme des millions d'autres hommes, ils ont déjà assuré leur vie. Et vous? Avez-vous évalué le capital que représente votre travail?

G. CLEFTIE, Assureur-Conseil,
38, rue Ledru-Rollin, à Fontenay,

étudiera la formule de garantie qui vous conviendra et qui complètera votre Retraite.

REMISES DE DECORATIONS

Au cours d'une cérémonie organisée à la Mairie, M. Dolivet, Maire, a eu la joie de remettre à certains de ses collaborateurs les décorations suivantes :

Croix d'Officier du Mérite Social à M. Cadot Henri, 70, rue Boris-Vildé, à Fontenay-aux-Roses, ancien Administrateur au Bureau d'Aide Sociale.

Croix de Chevalier du Mérite Social à M. Allié Victor, 4, rue de l'Abbé-Grandjean, à Fontenay-aux-Roses, Administrateur à l'Hospice Boucicaut; et à M. Robillard Marcel, 39, rue d'Estienne-d'Orves, à Fontenay-aux-Roses, Conseiller Municipal, Administrateur à l'Hospice Boucicaut et au Bureau d'Aide Sociale.

A l'occasion de cette sympathique réunion, M. Grudé Romain, 15, rue Jean-Jaurès, reçut la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur au titre de la guerre 1914-1918.

Toutes nos plus vives félicitations aux heureux récipiendaires.

NOCES D'OR

Nous sommes heureux d'annoncer que nos concitoyens M. et Mme Gast, domiciliés 109 bis, rue Boucicaut, ont fêté en janvier dernier leurs noces d'Or

M. Gast Alexandre, né le 19 mai 1877 à Strasbourg, et Mme Gast Léontine, née le 24 décembre 1888 à Châtillon-sous-Bagneux, se sont en effet mariés à Châtillon-sous-Bagneux (Seine) le 21 janvier 1911.

Ils ont 2 enfants, 9 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Nous félicitons bien vivement ces heureux époux et leur souhaitons de profiter encore longtemps du repos qu'ils ont bien mérité par leur travail et leur esprit de famille.

FONTENAISIEN A L'HONNEUR

M. Bertau Raoul, domicilié 9 bis, rue des Bénards, à Fontenay-aux-Roses, Vice-Président de l'Association des donneurs de sang bénévoles de la banlieue Nord-Ouest de Paris, vient de recevoir la Croix de Chevalier du Mérite National Français en témoignage de son dévouement envers ses semblables et des distingués services rendus à l'Association des Donneurs de sang bénévoles.

Nous tenons à lui adresser ici nos vives félicitations pour cette décoration qui l'honore particulièrement.

SOCIÉTÉ ANONYME, DU GARAGE DE L'AVENUE-VERDIER

CAPITAL 250.000 NF



Verdier sud-ouest

28, Avenue ARISTIDE-BRIAND - ARCUEIL (Seine) Tél. : ALésia 42-40, 42-41 - 16-73

CITROEN PANHARD

AGENCE
DIRECTE USINE

VEHICULES NEUFS et OCCASIONS

ATELIER STATION-SERVICE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORIENTATION DE VOS ENFANTS

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Mairie de Montrouge, 2, avenue Emile-Bautroux
PELletan 07-16

ECOLES ACCESSIBLES AUX ELEVES DE CLASSE DE F.E.P.

1° Collèges d'enseignement technique

Mécanique :

61, av. du Président-Wilson, Cachan. ALE. 33-14.
20, rue de Châtillon, Paris-14°. VAU. 13-33.
4, rue du Nord, Clamart. MIC. 25-08.
85, rue Louis-Girard, Malakoff. MIC. 63-84.

Menuiserie :

61, avenue du Président-Wilson, Cachan.
4, rue du Nord, Clamart.

Mécanique automobile :

4, rue du Nord, Clamart.

Bâtiment, menuiserie, fumisterie, ventilation :

128, av. Jean-Jaurès, Montrouge. ALE. 55-45.

Peinture, vitrerie, cartonnage, cuir :

15, r. de l'Évangile, Paris-18°. NORD 52-91.
40, r. Rouelle, Paris-15°. SUF. 29-59.
11, pas. Turquetil, Paris-11°. ROQ. 20-13.

2° Ecoles techniques de la Chambre de commerce

Cuir, papeterie

Métiers du fer, de l'ameublement

Peinture bâtiment, menuiserie, horticulture, installations thermiques :

28, r. de l'Abbé-Grégoire, BAB. 52-50.
Inscriptions à l'école choisie par les parents courant mai et avant le 5 juin.
Date des concours : pour les collèges d'enseignement technique : 20 juin.

ECOLES ACCESSIBLES

AUX ELEVES DE CLASSE DE 5° DE C.C.G.

1° Ecole nationale professionnelle, classe de 4° technique

61, avenue du Président-Wilson, Cachan.
S'inscrire avant le 13 mai à l'E. N. P.

2° Collèges d'enseignement industriel

Mécanique :

5, avenue Maurice-d'Occagne, Paris-14°.
Rue Marc-Sangnier, Le Plessis-Robinson.

Bois :

Rue Littré, Paris-6°.

Dessin d'art :

Rue Saint-Benoît, Paris-6°.

Livre :

8, rue Madame, Paris-6°.

Verrerie scientifique :

Rue des Feuillantines, Paris-5°.
Date des concours : 12 juin 1961.
Inscriptions à l'école de garçons, rue du Parc (se charge des inscriptions à ces écoles).

3° Ecoles privées d'apprentissage

S.N.C.F. :

S'inscrire au centre le plus proche du domicile, c'est-à-dire avenue Jean-Jaurès, Montrouge.

Inscriptions avant le 1er avril.

Concours : 27 avril.

R.A.T.P. :

S'inscrire 53 ter, quai des Grands-Augustins, Paris-6°.

Inscriptions avant le 1er avril (boîte postale 70.06, Paris).

Citroën :

50, rue de l'Église, Paris-15°.

Inscriptions : du 15 février au 15 mai (concours en mai).

Panhard Levassor :

19, avenue d'Ivry, Paris-13°.

Inscriptions jusqu'au 30 avril au Bureau d'embauche,

4, avenue de Choisy, Paris-13°.

Concours : 1re quinzaine de mai.

Compteurs de Montrouge :

Avenue des États-Unis, Montrouge.

Inscriptions jusqu'au 25 avril.

Concours : 13 mai.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'AERONAUTIQUE MINISTERE DE L'AIR

Inscriptions : écrire à M. le Chef du Centre de Villebon-sur-Yvette par Mussy-Palaiseau (Seine-et-Oise).

(Gratuité de l'instruction et de l'intemat)

4° Collèges d'enseignement technique.

Installation électrique :

25, rue Saint-Hippolyte, Paris-13°. Port-Royal 19-80.

Dessin industriel :

5, rue des Camélias, Paris-14°. VAU. 13-33.

5° Collèges d'enseignement commercial

Avenue de la République, Bourg-la-Reine.

Rue Boulard, Paris-14°.

Inscriptions par l'école de Fontenay.

Concours : 1er juin.

6° Collège d'enseignement d'orientation

cuisine et hôtellerie

135, rue Belliard, Paris-18°.

Concours : 20 juin.

7° Ecole de la Chambre de Commerce

Ecole de l'alimentation :

11, rue Jean-Ferrandi, Paris-6°.

Cuisine-pâtisserie : concours 9 et 10 mai.

Autres branches (boulangerie, boucherie), 6 et 7 juin.

Inscriptions à la rentrée de Pâques au Secrétariat de l'établissement choisi.

OBSERVATIONS

1° Un élève relativement jeune (né en 1947 ou plus) ayant échoué en classe de 4° industrielle peut demander de suivre une classe préparatoire ou classe de 5° ind. d'un collège d'enseignement industriel :
avenue Maurice-d'Occagne, Paris-14°
ou 80, boulevard du Montparnasse, Paris-14°
ou dans une classe de fin d'études orientées
80, boulevard du Montparnasse, Paris-14°,
3, rue Prisse-d'Avesnes, Paris-14°.

2° La branche de l'électro-mécanique n'est accessible qu'aux élèves ayant suivi un programme de 4° moderne. Ils peuvent suivre une année préparatoire de 5° ind. au collège d'enseignement industriel.

Groupe Léonard de Vinci à Châtenay, mais ils n'y seront admis que s'ils ont subi les épreuves du concours d'entrée en 4° ind. (inscription par l'école de Fontenay, concours : 1er juin).

MAISON DE LA PRESSE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
CADEAUX

M. VARNEROT

24, rue Boucicaut, 24
FONTENAY-aux-ROSES

Dépôt central
de journaux

Tél. : ROBINSON 23-10

CHANTIER DE L'AVENIR

Tous combustibles
Kerlane - Primagaz
Propane - Butane

J. PAGES

117-119, rue Boucicaut

Fontenay-aux-Roses

Tél. : ROB. 11-46

Etablissements d'Horticulture

J. TIPHAIN

7, av. de la Division-Leclerc,
Fontenay-aux-Roses

Spécialité :

Tulipes - Glaïeuls - Muguet

PÂTISSERIE INDUSTRIELLE

CONFISERIE

" LA FONTENOISE "

16, rue des Pierrelais
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)
Tél. : ROB. 10-42

Spécialité pour collectivités - Marchés
Service livraison Paris-Banlieue
Expédition province

MAÇONNERIE ET TRAVAUX PUBLICS

ENT. FELIX BONCORPS

Maison fondée sous le même nom
depuis 1825

7, rue Laboisière

Fontenay-aux-Roses

Tél. : ROB. 10-16

CORDEBAR

Toutes réparations
de carrosserie
— Devis gratuit —

98, r. Boucicaut. ROB. 21-75
FONTENAY-AUX-ROSES

BOIS ET CHARBONS

de toutes provenances
(Ancienne Maison SIX)
FRANÇOIS LETORET Suc^r

52, rue Boucicaut,

Fontenay-aux-Roses

Tél. : ROBINSON 11-40

CHANTIER DU CENTRE

COKE - BRIQUETTES - BOULETS
CHARBON DE BOIS
MAZOUT - LINGOTS

CAISSE DES ÉCOLES PUBLIQUES

COTISATIONS 1961

En raison de l'impossibilité matérielle de faire passer désormais à domicile un collecteur pour le recèlement des cotisations annuelles des membres adhérents à la Caisse des Ecoles, les personnes désireuses de manifester leur attachement à l'École publique sont instamment priées de bien vouloir verser directement leur cotisation au CENTRE ADMINISTRATIF, Bureau des Ecoles, 10, rue Jean-Jaurès, avant le 30 avril 1961.

Il est rappelé que l'activité de la Caisse des Ecoles se manifeste essentiellement par une aide apportée aux enfants nécessiteux sous forme de distribution de vêtements notamment et de prise en charge des réductions accordées aux cantines municipales, ainsi que par la distribution de récompenses - livres de prix - sorties - promenades aux enfants admis au certificat d'études - arbre de Noël, etc.

L'importance des effectifs scolaires (plus de 3.000 enfants) lui impose des charges très lourdes. Aussi le Président et les membres du Comité de la Caisse des Ecoles espèrent fermement que tous les Fontenaisiens (anciens et nouveaux) qui aiment l'École publique se montreront généreux envers cette œuvre, dont l'activité est entièrement consacrée au service de leurs enfants.

ETABLISSEMENT

LA MATIÈRE MOULÉE

Tous moulages pour
Industrie - Commerce

4, ruelle des Richardes, 4
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

TELEPH. : ROBINSON 11-28

TOUR DE GARDE

MEDECINS

16-4-61 :	Dr COLSON, 126, rue Boucicaut.	ROB. 10-70
23-4-61 :	Dr DELMAS, 56, avenue du Général-Leclerc.	ROB. 59-86
30-4-61 :	Dr DUCARRE, 21, rue Ledru-Rollin.	ROB. 79-27
7-5-61 :	Dr FRUCHTER, 79, avenue Gabriel-Péri.	ROB. 00-13
14-5-61 :	Dr LECONTE DES FLORIS, 15, rue des Paradis.	ROB. 40-19
21-5-61 :	Dr LORENTE Paco, 9, rue des Potiers.	ROB. 87-12
28-5-61 :	Dr LORENTE Josiane, 9, rue des Potiers.	ROB. 87-12
4-6-61 :	Dr TRARIEUX, 7, rue Blanchard.	ROB. 83-83
11-6-61 :	Dr AMIABLE, 17, rue Jean-Jaurès.	ROB. 32-34
18-6-61 :	Dr BENCHETRIT, 7, rue Blanchard.	ROB. 07-47
25-6-61 :	Dr BINEAU, 18, rue Boris-Vildé.	ROB. 11-75
2-7-61 :	Dr COLSON, 126, rue Boucicaut.	ROB. 10-70

PHARMACIENS

MARTIN, 70, rue Boucicaut, Fontenay. FLECHIA, 44, avenue de Paris, Châtillon.	ROB. 10-23
NAHMIAS-SARFATY, 87, avenue G.-Péri, Fontenay. BESSE, 11, avenue de Paris, Châtillon.	ROB. 18-99 ALE. 10-34
GOJARD, 49, avenue Gabriel-Péri, Châtillon.	ALE. 10-78
NAHMIAS, 46, rue Boucicaut, Fontenay. BLANLUET, 47, rue Béranget, Châtillon. MAGNAN-ANGENSCHIEDT, place de la Libération, Châtillon.	ROB. 10-09 ALE. 23-54 ALE. 09-39
DENISOT-CHAVEPEYRE, 104, rue Boucicaut, Fontenay. JOREZ-ROLLAND, 81, av. M.-Berthelot, Châtillon.	ROB. 39-31 ALE. 79-47
MARTIN, 70, rue Boucicaut, Fontenay. FLECHIA, 44, avenue de Paris, Châtillon.	ROB. 10-23
NAHMIAS-SARFATY, 87, avenue G.-Péri, Fontenay. BESSE, 11, avenue de Paris, Châtillon.	ROB. 18-99 ALE. 10-34
GOJARD, 49, rue Gabriel-Péri, Châtillon.	ALE. 10-78
NAHMIAS, 46, rue Boucicaut, Fontenay. BLANLUET, 47, rue Béranget, Châtillon.	ROB. 10-09 ALE. 23-54
MAGNAN-ANGENSCHIEDT, place de la Libération, Châtillon.	ALE. 09-39
DENISOT-CHAVEPEYRE, 104, rue Boucicaut, Fontenay. JOREZ-ROLLAND, 81, av. M.-Berthelot, Châtillon.	ROB. 39-31 ALE. 79-47
MARTIN, 70, rue Boucicaut, Fontenay. FLECHIA, 44, avenue de Paris, Châtillon.	ROB. 10-23

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENTS DE

FONTENAY-AUX-ROSES

Conventionnée
par la Sécurité Sociale

ACCOUCHEMENT
SANS DOULEURS

19, av. Maréchal-Gallieni,
ROB. 22-13

ELECTRICITE AUTOMOBILE

POINT DE VENTE " SOLEX "
ACCUMULATEURS " TUDOR "
ALLUMAGE, CARBURATION
REGLAGE DE PHARES

LAGARDE, BODIN & Co

61, av. Georges-Clemenceau,
SCEAUX (Seine)
ROBINSON 33-08
ESA N° 75 219
AUTO-RADIO
VENTE - MONTAGE

HEURES DE PASSAGES DES METROS EN DIRECTION DE PARIS A LA GARE DE FONTENAY-AUX-ROSES

SEMAINE			Heures	DIMANCHE			Heures
	56	36	16	5		44	16
	52	36	16	6		58	34
54	43	32	22	12	02		09
	54	40	27	16	05		21
			45	25	09	45	25
			45	25	05		04
			45	25	05	45	25
			45	25	05		05
			45	25	05	45	25
			45	25	05		05
			45	25	05	44	25
			45	25	05		05
			45	25	05	30	15
			45	25	05		00
			45	25	05	59	39
			45	25	05		19
			45	25	05	59	39
			45	25	05		19
			41	21	03	49	36
			43	21	01		19
			57	27	03	52	37
				57	27		07
					27	52	37
					03		22
					20	42	23
					21		07
					22	42	20
					23	43	20
					0	57	27
							02
							21
							0

Dernier train direction Paris : 0 h 21

MAÇONNERIE EN TOUS GENRES E. VERARDO

ciment moulé - clôtures préfabriquées
bordures d'allées - garages

14, rue du Moulin-à-Vent,
FONTENAY-AUX-ROSES
ROB. 29-18

RENÉ GERVAZ

Masseur Kinésithérapeute
Diplômé d'Etat

Massage
esthétique et médical
Gymnastique - Rééducation
Vertébrothérapie

71, RUE BOUCICAUT, 71
FONTENAY-AUX-ROSES
ROB. 76-17



RENAULT LECONTE- COLLET

CONCESSIONNAIRES

9 & 11, AVENUE PASTEUR
BAGNEUX TÉL. : ALE 99-20

